

ANNONCER

CÉLÉBRER

VIVRE LA VIE...

VIVRE LA CHARITÉ

Message du Christ à vivre en Eglise.

Témoignage de tous Chrétiens vers
leurs frères.

« Restez en tenue de service et gardez vos lampes allumées »
Luc Chapitre 12 Verset 35 .

L'aumônerie fait partie de la paroisse de « L'Espérance au
Cœur des Mauges », constituée des relais suivants :

Bégrolles en Mauges
La Jubaudière
Jallais—Notre Dame des Mauges
La Poitevinière
Le May sur Evre
Le Pin-en-Mauges

Prêtres : Père Dany COTTINEAU, curé de la paroisse
Abbé Stéphane POIRIER, référent EHPAD

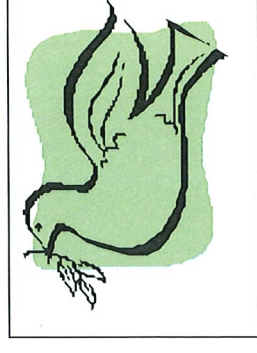
Laïc référent service Aumônerie : Jean-René DRILLOT



AUMONERIE



Nous ne sommes que des maillons
dans une longue chaîne, un des
rameaux d'un arbre de vie



Tout homme est une histoire sacrée.

SERVICE AUMONERIE

Au nom et en lien, avec la paroisse « L'Espérance au Cœur des Mauges », des équipes de bénévoles sont présentes au sein de l'établissement, par leur écoute, leur accompagnement, leur aide spirituelle, leur soutien fraternel pour vivre leur mission auprès de vous.

Une convention lie l'établissement avec la paroisse et le diocèse d'Angers.

Chaque bénévole qui vous visite, est identifié par un badge.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Equipe n° 1

Marie-France DRILLOT
Jean-René DRILLOT
Geneviève GIVEL

Equipe n° 2

Anne-Marie RAIMBAULT
Gilles CHENE
Monique CHENE

Equipe n° 3

Thérèse DIET
Marie-Jo LEFORT
Jean-Claude LEFORT

Equipe n° 4

Marie-Jeanne MARTIN
Marie Reine CHUPIN
Daniel RETHORE

Les célébrations ont lieu à la Chapelle « Notre Dame de Bon-Secours » située au rez de jardin de l'établissement, accès rue de la garenne.

MESSE OU TEMPS DE CELEBRATION :

- Le mercredi à 15 h

DEMANDE DE CELEBRATION DE MESSES :

Faire votre demande auprès :

- Mme Maryvonne MALINGE, bénévole du service Aumônerie
- ou
- d'un des bénévoles de l'équipe d'Aumônerie

Les messes demandées seront célébrées à la paroisse ou à la Chapelle.

VISITES :

- Les mardis et jeudis par quartier (la Source, Soleil Levant, et Alizés) de 10h30 à 11h30.

Les informations pour des temps forts supplémentaires ou changements éventuels sont affichés à la porte de la chapelle et au tableau des résidents en salle d'activités.

Le sacrement des malades est proposé par la paroisse tous les 2 ans. Cependant sur votre demande, ou celle de votre entourage, un prêtre, en fonction de ses possibilités, peut vous donner ce sacrement individuellement.

Pour cela, il convient de le signaler à un des membres de l'Aumônerie :

- Jean-René DRILLOT 06 08 43 95 09
- Ou
- Marie-Reine CHUPIN-NOYER 06 99 20 94 05

En complément de ce service aumônerie, une équipe « Service Chrétien d'accompagnement », aide au roulage pour les personnes en fauteuil, lors des célébrations.